

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 25 novembre 2014

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 17, 18 et 19 novembre 2014**

**2014 DDCT 186** Charte relative au dispositif du budget participatif.

**M<sup>me</sup> Pauline VERON, rapporteure**

-----

#### **Le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Municipal**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le vœu 2014 V 15 relatif à la démocratie locale et à la participation citoyenne ;

Vu le projet de délibération en date du 4 novembre 2014 par lequel Madame la Maire de Paris lui demande d'adopter le projet de charte du budget participatif de la Ville de Paris ;

Vu l'avis du Conseil du 1<sup>er</sup> arrondissement en date du 3 novembre 2014 ;  
Vu l'avis du Conseil du 2<sup>ème</sup> arrondissement en date du 6 novembre 2014 ;  
Vu l'avis du Conseil du 3<sup>ème</sup> arrondissement en date du 3 novembre 2014 ;  
Vu l'avis du Conseil du 4<sup>ème</sup> arrondissement en date du 3 novembre 2014 ;  
Vu l'avis du Conseil du 5<sup>ème</sup> arrondissement en date du 3 novembre 2014 ;  
Vu l'avis du Conseil du 6<sup>ème</sup> arrondissement en date du 4 novembre 2014 ;  
Vu l'avis du Conseil du 7<sup>ème</sup> arrondissement en date du 6 novembre 2014 ;  
Vu l'avis du Conseil du 8<sup>ème</sup> arrondissement en date du 4 novembre 2014 ;  
Vu l'avis du Conseil du 9<sup>ème</sup> arrondissement en date du 3 novembre 2014 ;  
Vu l'avis du Conseil du 10<sup>ème</sup> arrondissement en date du 3 novembre 2014 ;  
Vu l'avis du Conseil du 11<sup>ème</sup> arrondissement en date du 6 novembre 2014 ;  
Vu l'avis du Conseil du 12<sup>ème</sup> arrondissement en date du 3 novembre 2014 ;  
Vu l'avis du Conseil du 13<sup>ème</sup> arrondissement en date du 7 novembre 2014 ;  
Vu l'avis du Conseil du 14<sup>ème</sup> arrondissement en date du 3 novembre 2014 ;  
Vu l'avis du Conseil du 15<sup>ème</sup> arrondissement en date du 3 novembre 2014 ;  
Vu l'avis du Conseil du 16<sup>ème</sup> arrondissement en date du 3 novembre 2014 ;  
Vu l'avis du Conseil du 17<sup>ème</sup> arrondissement en date du 3 novembre 2014 ;  
Vu l'avis du Conseil du 18<sup>ème</sup> arrondissement en date du 3 novembre 2014 ;  
Vu l'avis du Conseil du 19<sup>ème</sup> arrondissement en date du 3 novembre 2014 ;  
Vu l'avis du Conseil du 20<sup>ème</sup> arrondissement en date du 6 novembre 2014 ;

Sur le rapport présenté par M<sup>me</sup> Pauline VERON, au nom de la 7<sup>ème</sup> Commission,

Délibère :

Le projet de charte du budget participatif de la Ville de Paris, annexé à la présente délibération, est adopté.